

République de Côte d'Ivoire



Ratification

du Président de la République

Alassane OUATTARA

Président de la République de Côte d'Ivoire,

A tous ceux qui ces présentes lettres verront,

Salut :

Ayant vu et examiné l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), signé le 21 mars 2018 à Kigali, au Rwanda.

Nous l'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses parties, en vertu des dispositions qui y sont contenues et conformément à l'article 119 de la Constitution.

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé et promettons qu'il sera inviolablement observé.

En foi de quoi, nous avons donné les présentes, revêtues du Sceau de la République.

Fait à Abidjan, le 13 NOV. 2019



Le Président de la République